

**Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil municipal de Tracadie  
tenue dans la salle du conseil située au 3620, rue Principale  
Le lundi, 20 juin 2022  
19h00**

**1. APPEL À L'ORDRE**

Le maire appelle l'assemblée à l'ordre à 19h00 approximativement et fait la lecture de l'ordre du jour.

Trois (3) citoyen(ne)s sont présent(e)s.

**2. CONSTATATION DU QUORUM**

Sont présents :	Denis Losier	Maire
	Yolan Thomas	Maire suppléant
	Guy Basque	Conseiller
	Thérèse Brideau	Conseillère
	Rita Benoit	Conseillère
	Joanne Doiron	Conseillère
	Chantal Mazerolle	Conseillère
	Réaldine Robichaud	Conseillère
	Geoffrey Saulnier	Conseiller
	Dianna May Savoie	Conseillère
	Roger Robichaud	Directeur général
	Joey Thibodeau	Greffier municipal
	Susie Benoit	Directrice des Finances

Également présente : Lise Caissie Ernst & Young

**3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS**

- Aucun

**4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Appel à l'ordre.
2. Constatation du quorum.
3. Déclaration de conflits d'intérêts.
4. Adoption de l'ordre du jour.
5. Adoption des états financiers consolidés 2021.
6. Choix de l'auditeur pour l'année 2022.
7. Soumissions reçues pour le marquage du revêtement dans les quartiers 1 à 6.
8. Dépassement de coût rue Principale phase 1.
9. Achat d'un véhicule.
10. Levée de la réunion.

**Résolution 2022-156**  
**Proposé par** Joanne Doiron  
**Appuyé par** Réaldine Robichaud

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE**

5. **ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2021**

**Résolution 2022-157**  
**Proposé par** Guy Basque  
**Appuyé par** Yolane Thomas

QUE le conseil municipal accepte les résultats et surplus/déficit accumulé consolidés pour l'année se terminant au 31 décembre 2021 selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public (CSP) préparés par la firme de comptables professionnels agréés Ernst & Young s.r.l / S.E.N.C.R.L, démontrant un excédent de 625 987 \$.

IL EST ÉGALEMENT ENTENDU QUE pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2021, le fonds général de fonctionnement a un excédent de 269 562 \$ selon la comptabilité par fonds.

IL EST ÉGALEMENT ENTENDU QUE pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021, le fonds de fonctionnement des services d'eau et d'égouts a un déficit de 261 123 \$ selon la comptabilité par fonds.

**ADOPTÉE**

6. **CHOIX DE L'AUDITEUR POUR L'ANNÉE 2022**

**Résolution 2022-158**  
**Proposé par** Joanne Doiron  
**Appuyé par** Réaldine Robichaud

QUE la firme comptable Ernst & Young soit retenue pour effectuer l'audit des livres municipaux pour l'année financière 2022.

**ADOPTÉE**

7. **SOUSSIONS REÇUES POUR LE MARQUAGE DU REVÊTEMENT DANS LES QUARTIERS 1 À 6**

**Résolution 2022-159**

**Proposé par** Rita Benoit

**Appuyé par** Yolán Thomas

QUE suite à la recommandation du département des Travaux publics, le conseil municipal accepte le plus bas soumissionnaire respectant les exigences demandées, soit l'entreprise Four Seasons Sport Ltd. pour le contrat de marquage du revêtement dans les quartiers 1 à 6 et une partie du quartier 8 (2022-0601) avec un montant de 69 402,43 \$ plus TVH.

**ADOPTÉE**

8. **DÉPASSEMENT DE COÛT RUE PRINCIPALE PHASE 1**

**Résolution 2022-160**

**Proposé par** Chantal Mazerolle

**Appuyé par** Thérèse Brideau

QUE suite à la recommandation du département des Finances, l'administration municipale soit autorisée à finaliser les travaux de la partie II du projet Infrastructures rue Principale (Phase 1) comme prévu.

IL EST ÉGALEMENT ENTENDU QUE le financement pour ce projet soit pris à même le budget municipal ou si nécessaire dans les réserves d'immobilisation générale.

**ADOPTÉE**

9. **ACHAT D'UN VÉHICULE**

**Résolution 2022-161**

**Proposé par** Yolán Thomas

**Appuyé par** Réaldine Robichaud

QUE suite à la recommandation du département de la Sécurité civile, le conseil municipal accepte le plus bas soumissionnaire respectant les exigences demandées, soit l'entreprise Hatheway Ford de Tracadie pour le projet d'achat d'un camion usagé pour l'agent des arrêtés (projet 2022-041-RHIB) avec un pointage de 90 points pour un montant de 46 994,00 \$ plus TVH.

**ADOPTÉE**

**10. LEVÉE DE LA RÉUNION**

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Yolán Thomas propose que la réunion soit levée à 19h17 approximativement.

---

Denis Losier, Maire

---

Joey Thibodeau, Greffier municipal